



25/11/2013

Déploiement de Cocktail-Scolarix à Madagascar

Analyse de l'existant et orientations stratégiques

*Agence universitaire de la Francophonie - AUF (Services centraux Paris / Bureau Océan indien)
Institut Français de Madagascar - IFM*

Roland DUCASSE

Déploiement de Cocktail-Scolarix à Madagascar

Analyse de l'existant et orientations stratégiques

*Agence universitaire de la Francophonie - AUF (Services centraux Paris / Bureau Océan indien)
Institut Français de Madagascar - IFM*

La mission conduite sur le terrain du 11 au 18 novembre 2013 est effectuée par Roland DUCASSE, en sa qualité d'expert international, à la demande de l'AUF (Contrat n° SCP-0002-0001-A3) et de la Coopération française (Contrat n° 272 / I F M / 2 0 1 3).

Elle a pour objet principal l'analyse de l'existant. Des indications sur les orientations stratégiques à proposer aux différents acteurs sont également sollicitées.

Analyse de l'existant

L'informatisation des services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur malgaches a été engagée dès 2008 en concomitance avec la mise en œuvre de la réforme du modèle d'enseignement connu sous le nom de LMD.

Le progiciel *Cocktail* et ses applications *Scolarix* et *ScolPédagogie* produits par l'association Cocktail ont été choisis pour une expérimentation opérationnelle et fonctionnelle en mode centralisé – le serveur étant hébergé dans un premier temps au MESupRes puis par iRENALA – par un panel d'établissements situés à Antananarivo et en province.

L'analyse ci-après résulte d'entretiens et de visites effectués par l'expert à :

- l'Université de Fianarantsoa (Faculté des Lettres, ENI, ISTE, ENS...);
- l'IST Ambositra ;
- l'IST T Antananarivo ;
- l'Université d'Antananarivo (Faculté des Sciences, ENS, ESSA...).

L'expert a également eu l'occasion de s'entretenir avec :

- le Directeur du Bureau Océan indien de l'AUF ;
- le Secrétaire-général du MESupRes ;
- le Directeur général de l'Enseignement supérieur ;
- le Conseiller-adjoint de la Coopération et de l'action culturelle - Coopération française ;
- le Chef de projet MADES / PARRUR - Coopération française ;
- le Conseiller technique iRENALA - Coopération française ;
- le Responsable *Bases de données et services* iRENALA.

Bilan du projet 2008-2013

Les sites ayant engagé dans la période 2008-2013 un processus de déploiement de la solution progicielle *Cocktail Scolarix* pour la gouvernance administrative et pédagogique des formations classiques ou LMD ont rencontré de très nombreuses difficultés dans sa mise en œuvre. L'expert a constaté qu'aucun établissement n'a réussi à ce jour à faire fonctionner les applications de telle sorte que ses services de scolarité et leurs utilisateurs en tire les bénéfices attendus, et ce, malgré tous les efforts consacrés.

Aspects positifs

L'expert observe cependant que durant cette période expérimentale des progrès considérables ont été accomplis sur des points critiques et déterminants pour une suite plus conforme aux objectifs et attentes des promoteurs initiaux :

- ✓ un bouquet de textes officiels concernant le LMD, des instances et des procédures d'habilitation, un canevas de structuration et de modélisation de l'offre de formation, des indications sur l'organisation de la gouvernance pédagogique... Source : MESupRes, cf. *Dossiers d'habilitation*.



Une clarification des textes officiels, qui ont évolué depuis 2008, est à envisager au plus tôt pour repréciser en particulier les compositions, rôles et fonctions des *équipes pédagogiques* et des *équipes de formation* ; le positionnement des services techniques, des services de scolarité, d'autres services d'appui, devra également être étudié, les modes centralisés et décentralisés coexistant parfois au sein d'un même établissement sans la moindre nécessité en tout cas à l'issue du projet.

- ✓ des investissements financiers considérables et un appui technique efficace pour l'édification d'un réseau national de télécommunications et la desserte locale des établissements, pour l'acquisition d'équipements terminaux... sans lesquels rien ne pourrait se faire. Projet MADES, Coopération française.
- ✓ la mise en œuvre d'une structure associative nationale iRENALA, centrée sur l'opérationnalisation des services d'accès à l'internet via le NREN, qui a fort opportunément étendu plus récemment son catalogue de prestations à l'hébergement centralisé du PGI *Cocktail* et à l'instanciation des bases de données d'Établissement ; au crédit d'iRENALA, la mutualisation de compétences techniques formées à l'installation et à la maintenance du PGI *Cocktail*, au support et à la formation des utilisateurs techniques...



La pérennité et l'optimisation de la qualité de cette structure de mutualisation représentent certainement un enjeu stratégique majeur pour la modernisation de l'informatisation des systèmes d'information pour la gestion des établissements d'enseignement supérieur malgaches.

Autant de réalisations essentielles qui permettent d'être raisonnablement optimiste sur les chances de réussite liée à une relance immédiate du projet expérimental... mais sur des fondements autrement consolidés et un accompagnement résolument personnalisé tant sont grands les écarts entre une école, un institut et une université.

Le programme quadriennal *Appui à la gouvernance universitaire par le numérique* (Source : AUF/BOI) devrait fort opportunément prendre le relais du MADES clos en 2012.

Facteurs de risque

Le projet d'informatisation de la gestion administrative et pédagogique des établissements d'enseignement supérieur malgaches ne procède pas à notre connaissance d'un schéma directeur des systèmes d'information et nécessiterait la définition préalable au plan national d'un cadre de cohérence pour la gestion de la scolarité.



Le *Cadre de cohérence nationale pour la gestion de l'enseignement supérieur* clarifie les concepts associés au Système d'information, les schémas de données, la terminologie LMD, précise les procédures administratives, fixe les nomenclatures utiles, l'organigramme-type des établissements, etc.
Cocktail Scolarix trouvera très vite ses limites si en amont ce travail n'est pas engagé.
Le MESUPRES, le COPRIES devraient se consulter rapidement sur ces questions.

La structuration des demandes d'habilitation — notamment la présentation de l'offre de formation et sa régulation — n'a pas pris appui sur le cadre de référence LMD décrit dans les formulaires d'enregistrement des données proposés par la solution technologique *Cocktail* et ses principales applications *Scolarix* et *ScolPédagogie* — alors même que les établissements s'engageaient avec cette solution dans une phase de pré-production.

La persistance d'une structuration redondante de la gouvernance administrative et de gestion au sein des établissements antérieure à la mise en œuvre des nouvelles modalités de la gestion pédagogique spécifique au LMD a eu des conséquences dans l'implémentation expérimentale de la solution pour la gestion informatisée des services de scolarité :

- une clarification insuffisante des rôles des acteurs (équipes de direction, conseils, responsables administratifs, techniciens, responsables pédagogiques...) pour assurer la dynamique du projet et délimiter les territoires respectifs d'intervention ;

- une manque d'implication (au demeurant indispensable) des *responsables de parcours* et des *équipes de formation* ;

et partant, des difficultés à développer et mener à terme un projet d'établissement aussi crucial que celui de la rénovation du système d'information.

La faible participation dans le projet —quand elles existent— des directions *Système d'information* et/ou *Informatique et réseaux* et/ou *TIC*, surtout dans les grands établissements, est un facteur de risque majeur qu'il est indispensable d'améliorer.

La motivation de ces acteurs n'est pas forcément à mettre en cause mais peut s'expliquer également par la non-référence à un *cadre de cohérence* national. Impliqués dans ce genre de travaux, ils ne manqueront certainement pas de souligner combien est importante la mise en correspondance étroite d'un tel cadre avec la technologie *Cocktail / Sclarix / ScolPédagogie* — qui va supporter le développement du système d'information et des applications de gestion de scolarité dans les établissements.

Si la motivation est essentielle à la réussite attendue de la relance du projet, la participation active des techniciens, des administratifs et des gestionnaires de l'activité pédagogique ne l'est pas moins.

Des explications relatives à la situation actuelle ont été évoquées et des assurances ont été données à l'expert qui permettent d'envisager la suite avec confiance.



Pour rappel, des indications précises sur les dispositifs indispensables à la gouvernance générale des établissements et à leur pilotage ont été exposées oralement aux personnels et responsables techniques, elles concernent notamment :

- la révision de l'administration des infrastructures de réseau (intranet sécurisé pour la gestion de l'établissement et des composantes, régulation différenciée des débits, des modes de connexion et de routage...)

- la création de l'annuaire *LDAP* des personnels enseignants et administratifs avec profilage des droits (voir *SUPANN*) ;

- la publication d'une charte des usages informatiques et réseaux ;
- la configuration et maintenance des terminaux de gestion dans les conditions préconisées par l'éditeur du PGI *Cocktail* ;
- la centralisation des bases de données locales, agrégation de fichiers avant export sur le serveur d'iRENALA ;
- l'arrêt progressif des applications locales faisant double emploi avec *Cocktail* / *Scolarix* / *ScolPédagogie* et la possibilité d'y agréger des applications originales via des connecteurs existants (ex. *Moodle*) ou à développer;
- la migration des sites web d'établissement vers la technologie 2.0 avec intégration des *webservices* de scolarité dans les *portails Étudiants* ;
- la mise en place de la syndication de la production des contenus sur le site web à l'aide d'un gestionnaire de contenus – *CMS* ;
- la création ou le développement de *l'environnement numérique de travail - ENT* avec les services de base : messagerie, accès aux ressources numériques à finalité pédagogique ou d'information scientifique et technique ;
- etc.

Ces travaux sont à prioriser en direction des composantes engagées dans le projet et en liaison avec iRENALA qui peut apporter des capacités d'hébergement ou avec l'AUF ; la mutualisation des ressources y compris humaines *versus* la dispersion et le confinement est en tout cas une ardente obligation pour l'optimisation de l'efficacité de l'économie de l'enseignement supérieur malgache.

On voit que les tâches sont nombreuses, pour certains établissements/composantes elles seront peut-être nouvelles ; elles exigent outre la mobilisation des différentes catégories de personnels évoquées plus haut, des compléments de formation « professionnelle ».

Les établissements qui s'engageront dans le projet ne seront pas livrés à eux-mêmes, iRENALA, l'ENI, l'AUF ont d'ores et déjà déclaré leur ferme intention de participer et d'accompagner les établissements.

Raisons des difficultés rencontrées

Évoquer avec lucidité les raisons de la situation actuelle, n'a d'autre objet que d'éviter de renouveler les erreurs du passé¹.

Ces raisons, elles sont multiples et ont été oralement exposées par l'expert lors de ses entretiens et visites à Fianarantsoa, Ambositra et Antananarivo.

Outre celles indiquées précédemment, elles tiennent pour l'essentiel à :

- ✓ une méthodologie de gestion de projet qui n'a pas suffisamment pris en compte :
 - la nécessaire implication — et donc responsabilisation — des gouvernances nationales et locales dans la conduite du changement ;
 - la mise en place d'un système d'information et de communication adapté aux usages et moyens des personnels associés à l'expérimentation ;
- ✓ une stratégie de déploiement *ab initio* inappropriée dans son orientation générale — la réalisation d'un démonstrateur sur un site pilote eût été préférable à une dispersion multisite excessive — et dans son séquençage opérationnel compte tenu notamment du non-respect de l'indispensable validation locale de prérequis successifs, au premier rang desquels :
 - la définition par la Gouvernance des TDR du Projet d'Établissement ;
 - la constitution d'un Comité de pilotage ;
 - la nomination d'un Chef de projet et d'une équipe réunissant les compétences techniques *Informatique et réseaux, administratives Règlements et référentiels LMD, fonctionnelles Gestion pédagogique et Scolarité* , organisée au besoin en groupes de travail.



Cette équipe-projet aurait eu en charge (liste non exhaustive) :

- la conception et la validation de l'architecture du réseau intranet pour l'administration et la gestion ;
- l'évaluation métrologique de la qualité et des performances de la liaison avec le fournisseur de services d'hébergement de la base de données

¹ Des contingences et contraintes diverses notamment budgétaires ont également joué un rôle... que l'expert n'a pu évaluer avec précision compte tenu de la brièveté de la mission.

GRhum et des applications *Scolarix* et *ScolPédagogie* en fonction d'un cahier des charges ;

- l'installation et la mise en conformité des équipements informatiques sur les sites d'utilisation en fonction des préconisations de l'éditeur du PGI ;

- la conception d'un environnement numérique de travail – *ENT*, doté de quelques services (messagerie, accès à une plate-forme de distribution de ressources pédagogiques, *portail Étudiant...*) ;

- la collecte et la modélisation de l'offre de formation LMD par les *équipes pédagogiques* et les services de scolarité des *composantes* retenues pour l'expérimentation ;

- la saisie des référentiels de l'établissement (organigramme, diplômes, parcours de formation, paramètres de régulation du LMD, annuaire LDAP des enseignants et des personnels, annuaire des salles, etc.) en vue de la réalisation d'une base d'apprentissage des procédures d'administration des données et de traitement fonctionnel en usage dans les services de scolarité ;

- l'organisation de la formation fonctionnelle initiale des personnels des services de scolarité centrale et des composantes ainsi que celle des responsables pédagogiques par une équipe de formateurs expérimentés (*LMD, Scolarix, ScolPédagogie...*) ;

- la planification des tâches, travaux préparatoires au lancement ;

- l'évaluation des savoir-faire avant lancement ;

- les tests client-serveur ;

- la livraison finale aux utilisateurs d'une base de données de pré-production validée avant la rentrée universitaire ;

- l'information et la communication sur les objectifs généraux du projet, ses modalités de mise en œuvre, ses résultats...

- etc.

Orientations stratégiques

Coopération universitaire et scientifique

Les établissements d'enseignement supérieur malgaches se sont engagés dans une réforme de leur modèle d'enseignement supérieur en adoptant le LMD qui sera généralisé en 2014.

La campagne d'habilitation de l'offre de formation LMD en cours nécessitera une évaluation à mi-parcours sur le fond et sur la forme.

Nous avons noté l'intérêt de l'édification d'un cadre de cohérence pour la gestion de l'enseignement supérieur et plus précisément de son couplage avec une solution technologique uniforme au plan national. C'est une condition de la construction efficiente des systèmes d'information et donc de la capacité de pilotage des politiques publiques au plan national et de la rénovation de la gouvernance administrative et pédagogique des établissements au plan local.

L'action de coopération pourrait être menée auprès de la DGES du MESupRes et de la COPRIES ; l'AUF pourrait y être associée.

MADES 2

Dans l'hypothèse — souhaitable — qui verrait la Coopération française s'engager sur un MADES 2, celui-ci devrait prioritairement faire porter ses efforts sur :

- l'édification du cadre de cohérence cité précédemment ;
- la consolidation de l'existant en termes d'infrastructures de réseaux (connexion au NREN, LAN et VLAN) ;
- la modernisation du parc d'équipements terminaux des établissements et des composantes pour l'administration et la gestion de l'activité pédagogique ;
- l'extension des infrastructures de réseaux et des équipements terminaux aux établissements de province non servis ou insuffisamment équipés ;
- la pérennisation d'iRENALA comme instance nationale de mutualisation des ressources et compétences techniques (modèle économique, organisation et services, développement d'adaptations locales de *Scolarix*, connexion d'applications existantes ou nouvelles au PGI *Cocktail...*) ;
- la formation des personnels impliqués dans la modernisation des systèmes d'information pour l'administration et la gestion de l'activité pédagogique (administrateurs de réseaux, informaticiens d'établissement, chargés des *référentiels*). La collaboration avec l'ENI de l'Université de Fianarantsoa et avec le réfèrent technique Cocktail du BOI/AUF doit être recherchée.

Accompagnement AUF / BOI

Considérant l'intérêt de la modernisation des systèmes d'information pour le pilotage des parcours de formation LMD et la mobilité interne et externe des étudiants, l'AUF s'est préoccupée de la mise à disposition des établissements francophones d'une version de référence du PGI *Cocktail* et de ses applications liées à la sphère Scolarité.

L'association Cocktail, éditrice du progiciel, a convenu que l'AUF assurerait désormais la médiation opérationnelle du PGI et de ses applications auprès de ces établissements selon des modalités garantissant leur bon usage.

Quadriennal BOI

Dans le contexte malgache actuel, pour assurer une relance efficace du déploiement sur des bases consolidées, le Bureau Océan indien — BOI de l'AUF a convenu avec ses partenaires d'engager un *programme quadriennal* d'appui à la gouvernance par le numérique dont un des objectifs principaux serait d'accompagner les établissements volontaires dans la mise en œuvre du PGI.

À cette fin, l'AUF propose une démarche contractuelle comprenant :

- l'accès à la version de référence (2013) du PGI Cocktail ;
- l'accès à un référent technique *Cocktail* pour l'ensemble des établissements malgaches ;
- l'accès à un référent fonctionnel *Scolarix / ScolPédagogie* pour la communauté francophone.

À la demande, et selon des dispositions particulières à définir avec le BOI, pourront être assurées tout ou partie des prestations suivantes :

- Conseil en matière de gouvernance universitaire pour la sphère Scolarité auprès de : ministères, conférences de présidents et directeurs, responsables d'établissement...
- Expertise ;
- Formation
 - o Formation des informaticiens : administration système et réseaux, base de données *GRhum*, e-services ENT, maintenance et support...
 - o Formation des « fonctionnels » : responsables pédagogiques, administrateurs de services de scolarité...
 - o Formation des utilisateurs : enseignants, responsables de services centraux ou de composantes, partenaires...
 - o Formation de formateurs : usages fonctionnels de *Scolarix / ScolPédagogie*, gestion de projet...
 - o Formation des enseignants : bonnes pratiques pour la gestion pédagogique du LMD, conception et structuration de l'offre de formation...

- Accès au réseau collaboratif francophone (forum en ligne / questions - réponses / documentation et retours d'expérience : installation et exploitation du progiciel *Cocktail*, paramétrage de l'application *ScolPédagogie*, mise en œuvre des usages fonctionnels (inscriptions, modélisation de l'offre de formation LMD, emplois du temps, gestion des notes et examens, gestion des parcours, édition des cartes d'Étudiant(e), édition de résultats, de diplômes, mobilité interne et externe, statistiques...).

Sélection et gestion des projets pour 2014

Pour minimiser les risques dans la relance du projet et son accompagnement, tenant compte des erreurs passées et de la situation actuelle telle que nous avons pu l'analyser, les recommandations suivantes sont proposées :

Bureau Océan indien – BOI

Référent technique régional.

Nommer un référent technique régional *Cocktail* dont la responsabilité sera de veiller à la distribution de la version de référence du PGI auprès de l'instance de mutualisation malgache et de son équivalent éventuel dans les autres pays de la région (Comores...).

Ce référent assurera la liaison opérationnelle avec le référent technique de la communauté francophone pour toute mise à jour du PGI.

Il sera choisi en fonction de ses compétences générales *Informatique et réseaux* et de la stabilité de sa position professionnelle. Sa formation initiale s'effectuera à l'occasion de la session de transfert de compétences qui sera organisée au tout début du quadriennal (janvier 2014).

Le référent technique régional assure pour le compte du BOI le suivi du projet d'établissement (communication avec le chef de projet, satisfaction des prérequis, évaluation des résultats...).

Sessions de formation Transfer²

Une session de formation technique est organisée au mois de janvier 2014 à l'intention des informaticiens d'iRENALA, du référent technique régional, d'un informaticien au moins par site-pilote, d'un informaticien *Système d'information et bases de données* de l'ENI. S'il est informaticien, le chef de projet d'établissement est invité. Effectif total : ±15.

² Les formations *Transfer* permettent de faire un suivi de l'évolution des compétences et savoir-faire acquis par les participants ; de mutualiser les expériences dans le cadre d'un dispositif de communication en ligne. Le *Passeport TIC* délivré à l'issue de chaque session témoigne des parcours de formation et de ses résultats...

Cette session a une durée de cinq (5) jours.

Ses objectifs sont : le transfert de compétences *Cocktail* ; la validation de l'installation des instances d'établissement à iRENALA comprenant les nomenclatures nationales, l'organigramme des sites-pilotes, les données de l'annuaire LDAP, les données nominatives des étudiants (bacheliers ou L1, M1 selon le cas) ; la validation de la liaison avec les postes-clients.



La mission n'a pas permis d'établir précisément les savoir-faire des personnels ayant suivi dans le passé une ou plusieurs formations MADES / iRENALA orientée LMD (?). Dans le doute sur leur aptitude à engager l'ensemble des fonctionnalités administratives et de gestion pédagogique à l'aide de *Scolarix / ScolPédagogie*, à produire les référentiels indispensables... l'expert préconise de compléter d'urgence (sous huitaine) l'information disponible en soumettant les personnels concernés (responsables ou membres d'un service de scolarité (centrale + composantes), responsables de parcours, responsables de formation...) dans les établissements/composantes-cibles à un questionnaire qui permettra d'orienter la décision quant au type de formation à organiser.



Questionnaire BOI à reformater et administrer oralement (téléphone, Skype, visio...) :

Nom, titre, fonction, position dans l'organigramme de l'établissement/composante.

- Avez-vous personnellement suivi une formation à : 1) *Scolarix*, 2) *ScolPédagogie* ?
 - oui/non, si oui, quand ? où ? nom du formateur ?
 - Modèle classique ou modèle LMD ?
- À l'issue de cette formation :
 - Disposez-vous d'une documentation fonctionnelle ?
 - Avez-vous pu pratiquer 1) *Scolarix*, 2) *ScolPédagogie* à partir d'un poste PC de votre établissement / composante ? Si oui, combien d'heures de pratique ? période ? difficultés rencontrées ?
 - Pensez-vous bien maîtriser les concepts LMD suivants :
 - Domaine ? définissez
 - Parcours ? définissez
 - Équipe de formation ? précisez sa composition pour votre établissement/composante.
 - Équipe pédagogique ? définissez
 - Mode de calcul des crédits ?
 - Volume horaire global de travail de l'étudiant ?
 - Compensation ?
 - Progression ?
- Avez-vous personnellement participé à la modélisation de l'offre de formation habilitée d'un établissement ou d'une composante ?
- Pensez-vous maîtriser les savoir-faire suivants :

- Inscrire nominativement les étudiants dans *Scolarix* ?
- Inscrire nominativement les enseignants et personnels de scolarité dans l'*annuaire* ?
- Dans *ScolPédagogie*, savez-vous personnellement :
 - Rattacher les étudiants à un parcours (mention, UE, EC, groupe de TD/TP ?
 - Saisir ou importer les notes ?
 - Gérer les sessions d'examen ?
 - Éditer les différents bulletins ?
 - Éditer un diplôme ?
 - Éditer une carte d'étudiant ?
 - Réinscrire les étudiants (semestre, année) ?
 - Gérer les emplois du temps ?
 - Clôturer une année universitaire ?
- Indiquez les savoir-faire maîtrisés non listés précédemment ;
- Donnez toute indication utile sur vos besoins de formation professionnelle ;
- Donnez toute indication utile sur les difficultés rencontrées lors de l'expérimentation passée (poste de travail, connexion au réseau NREN, débit, connaissance du logiciel...) ;
- Donnez toute indication utile sur les besoins de formation de vos collègues (personnels administratifs, techniciens informatiques, enseignants, responsables pédagogiques, etc.) ;
- Votre préférence personnelle serait que la formation ait lieu dans votre établissement/composante ou dans le cadre d'un regroupement à Tana ?
- Suggestions ?

En fonction des résultats de l'enquête, on s'orientera vers une solution de formation fonctionnelle-type ou spécifique.

- Une session de formation fonctionnelle-type est organisée au mois de janvier 2014 à l'intention des personnels administratifs en charge des services de scolarité, des responsables pédagogiques notamment ceux ayant renseigné le *dossier de demande d'habilitation*. Sont « invités » à la session de formation : un technicien d'iRENALA, le référent technique régional, un informaticien par établissement ayant suivi la session Transfer, les chefs de projet. Effectif total : ±20.

Cette session a une durée de cinq (5) jours. Ses objectifs sont : le transfert de compétences *Scolarix* / *ScolPédagogie* ; la finalisation de la base de pré-production de chaque établissement/composante-pilote ; la validation des savoir-faire fonctionnels...

- Une session de formation fonctionnelle spécifique est à concevoir et à finaliser d'ici la mi-décembre (programme, formateurs expérimentés, tutorat, documentation pédagogique...).

Établissements-pilotes

Les établissements/composantes retenus par le BOI s'engagent volontairement dans un projet d'établissement. Contractuellement, ils mettent en place une organisation documentée en charge du pilotage du projet et de la réalisation des prérequis (voir plus haut).

On veillera tout particulièrement à l'implication effective et assidue de la gouvernance universitaire par la mise en place d'un dispositif de communication ad hoc et d'un *reporting* bimensuel ; à ce que seuls les établissements/composantes dont l'offre de formation LMD a été habilitée et modélisée figurent dans une première vague de participants à l'expérimentation ; à l'unification du calendrier universitaire pour l'ensemble des composantes d'un établissement...

Les points ci-après ayant joué un rôle majeur dans l'échec de l'expérimentation 2008-2013, le référent technique régional devra être particulièrement attentif à :

- la conception de l'architecture du réseau local (LAN), à ses règles d'administration, aux dispositifs de maintenance et de support ;
- l'implémentation du Réseau intranet de gestion (VLAN) reliant les services administratifs et pédagogiques associés au projet ;
- la métrologie de la liaison au serveur *Cocktail* via le *NREN* (disponibilité, stabilité, débit utile...) ;
- la réalisation de l'annuaire *LDAP* des personnels administratifs et techniques, des enseignants ; cet annuaire est réalisé à partir d'un outil de type *OpenLDAP* (cf. référent technique de la communauté francophone) et structuré selon *SUPANN* ;
- la mise à disposition locale ou nationale d'un service de messagerie ;
- la réalisation d'un embryon d'ENT pour les étudiants et enseignants concernés par le projet, (accès *CAS*) ;
- la présence effective dans les services de scolarité d'équipements terminaux compatibles et dédiés au projet (étudier le cas échéant la possibilité de prêt temporaire).

Liste des établissements

La *première vague* du projet devrait se limiter à quatre (4) ou cinq (5) établissements / composantes et se distribuer tout au long de l'année 2014.

La priorité pourrait être accordée à ceux qui présentent la plus forte probabilité de réalisation d'un *démonstrateur* sachant qu'il faut retenir au moins une université et un établissement autonome — dès lors qu'ils seraient à même de satisfaire aux prérequis indiqués précédemment.

D'autres critères sont également à prendre en compte :

- la date de la rentrée de l'année universitaire... 2013-2014 dont on sait qu'elle varie entre janvier et mai-juin 2014 ;
- le périmètre de chaque projet et l'effectif des cohortes d'étudiants concernés ;
- la présence de personnels ayant déjà eu une formation à *Scolarix / ScolPédagogie* et encore volontaires.

Si l'on considère le travail préparatoire que doit faire iRENALA, la montée en projet de la gouvernance de chaque établissement, le nécessaire accompagnement par la formation, le choix se restreint aux établissements disposant d'un temps de préparation d'au moins un trimestre (ce qui est très court) et limitant l'expérience au niveau L1 ou M1.

Sous réserve de considérations particulières, il conviendrait alors de pré-cibler :

- l'Université de Fianarantsoa : Faculté des Lettres (L1 et/ou M1) ;
- l'IST T d'Antananarivo (L1) ;
- l'Université d'Antananarivo : ESSA (L1) ou ENS (L1) ou Faculté des Sciences (L1 et/ou M1).

La base de pré-production dans tous les cas peut, a priori, être renseignée dans des délais relativement courts compte tenu de sa faible dimension par importation des données sur le serveur (organigramme, parcours de formation, annuaire des enseignants, données nominatives des bacheliers ou des admis au concours...) ; elle sera finalisée sous le contrôle des formateurs *Scolarix / ScolPédagogie* lors de la session *Transfer*³ pour un lancement effectif à la rentrée 2013-2014.

³ Ces formateurs peuvent si nécessaire être sur site 2 ou 3 jours avant la formation pour contrôler le processus ou accélérer la saisie de données.

☝ Dans le cas où le délai de préparation s'avèrerait trop court, une alternative consisterait à effectuer un lancement glissant en juillet-août 2014 à partir des données courantes (parcours de formation, liste des enseignants, notes, examens de fin de semestre...) du 1^{er} semestre 2013-2014 alors achevé.

Les décisions pour fixer un agenda prévisionnel pourront être prises au vu des avancées observées d'ici un (1) mois.

MESupRes

L'attention du BOI est attirée sur la nécessité de faire adhérer la DGES à son programme quadriennal en obtenant son engagement collaboratif (prise en compte du PGI dans l'édification du cadre de cohérence, soutien à la pérennisation d'iRENALA comme instance nationale de mutualisation des compétences et ressources liées au PGI *Cocktail*, révision des textes régissant la gouvernance universitaire (administration des établissements/composantes et pédagogie LMD)...

COPRIES

La Conférence des présidents est une instance qu'il convient d'associer au projet de relance de l'expérimentation en lui présentant les enjeux et les risques d'un nouvel échec, en attirant son attention sur les besoins d'une gouvernance resserrée qui ne peut se satisfaire des dispositifs de conseil, d'administration et de gestion pédagogique actuellement installés dans les établissements/composantes et qui datent pour l'essentiel d'avant la réforme du LMD.

iRENALA

L'accompagnement des établissements est fortement dépendant de la qualité des services d'hébergement proposés par l'association iRENALA. Un cahier des charges devrait être rédigé et compris dans un cadre conventionnel de garantie de services aux établissements-pilotes accompagnés par l'AUF.

Dans la phase nominale des projets, le réfèrent technique régional devra s'assurer de la pré-alimentation de la base de données *GRhum* (nomenclatures nationales, données nominatives, organigrammes, logos, etc.), de la définition des procédures d'import/export, de l'existence d'un dispositif de support, d'un service de messagerie, de l'installation du connecteur *Moodle*, de la structuration *SUPANN* des *LDAP*, d'un *CMS*, etc.

Appelée à jouer le rôle d'instance nationale de mutualisation, iRENALA doit structurer à court terme une organisation en charge de l'animation de trois groupes de travail composés de personnels qualifiés émanant des établissements-pilotes : Informatique (développement d'adaptations locales), Référentiels, Scolarité (*Scolarix/ScolPédagogie*). Cette structuration est susceptible d'avoir à être agréée directement ou indirectement par l'association Cocktail.

☝ La pérennisation d'iRENALA doit être présentée aux partenaires institutionnels et de coopération universitaire et scientifique comme une condition de l'accompagnement AUF des établissements d'enseignement supérieur malgaches.